



Date : vendredi 27 janvier 2012

Côte d'Ivoire : les libertés de rassemblement et d'expression politique doivent être respectées

La Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et ses deux organisations membres en Côte d'Ivoire, la Ligue ivoirienne des droits de l'Homme (LIDHO) et le Mouvement ivoirien des droits humains (MIDH) condamnent l'attaque du meeting politique du FPI du 21 janvier 2012 qui a occasionné plusieurs victimes et, à l'occasion de la visite du président Ouattara à Paris, rappellent aux autorités ivoiriennes qu'il est de leur responsabilité première d'assurer la sécurité des événements publics et en particulier des manifestations politiques afin de garantir la pluralité d'expression politique en Côte d'Ivoire.

<http://www.fidh.org/Cote-d-Ivoire-la-liberte-de>



FIDH : mouvement mondial des droits de l'Homme

Le samedi 21 janvier 2012, le Front Populaire Ivoirien (FPI) a organisé un meeting qui marquait sa rentrée politique à la place Ficgayo de Yopougon (Commune d'Abidjan). Ce meeting, qui était autorisé par le gouvernement a été attaqué par des individus non-identifiés qui ont lancé des pierres sur les militants et les sympathisants du FPI, provoquant la mort d'une personne et une quarantaine de blessés et d'important dégâts matériels.

« De tels actes sont criminels particulièrement au moment où le pays essaye de se relever après tant de violences et que la réconciliation nationale passe obligatoirement par la garantie effective de la pluralité de l'expression politique » a déclaré Souhayr Belhassen, présidente de la FIDH.

Nos organisations réaffirment l'importance qu'elles accordent à la liberté d'expression et de rassemblement démocratiques des forces politiques, des défenseurs des droits de l'Homme et de tout les citoyens. Elles demeurent convaincus que les libertés garanties par la Déclaration universelle des droits de l'Homme et les autres instruments internationaux et régionaux des droits de l'Homme sont les base du renforcement de l'État de droit. A ce titre, ces libertés doivent être garanties et défendues, et en premier lieu par les États. A l'occasion de la visite du président Ouattara, le 26 janvier 2012 à Paris, nos organisations appellent les autorités ivoiriennes à garantir effectivement ces droits et libertés.

« Les autorités ivoiriennes doivent diligenter une enquête impartiale et immédiate pour déterminer les circonstances de cette attaque, en identifier les auteurs et les traduire devant la justice selon les lois en vigueur » a déclaré René Legré Hokou, président de la LIDHO.

L'attaque du meeting du FPI s'inscrit dans un contexte tendu où se multiplient attaques, arrestations de journalistes et actes d'intimidation. Si une partie des ces atteintes est dû à la persistance de l'insécurité, des actes ciblés, contre des sympathisants pro-Gbagbo ou des populations considérées comme favorables à l'ancien président, sont dénombrés de la part d'éléments des FRCI et des Dozos ou qui se revendiquent comme tels.

« Il est urgent de finaliser l'unification de l'armée et des forces de sécurité afin de rendre les agents de l'État en charge de la sécurité clairement identifiables et redevables de leurs actes. Et cela, il faut le faire maintenant afin de mettre fin aux actes de vengeances ou de brigandages » a déclaré Me Yacouba Doumbia, président du MIDH.

La communauté internationale et en particulier l'ONUCI doivent poursuivre leurs efforts pour accompagner la Côte d'Ivoire dans la sécurisation effective des populations et des espaces d'expression démocratiques, la poursuite des auteurs des violations des droits de l'Homme et l'établissement de l'État de droit. Contacts presse :